





Changements qui ont eu lieu suite à notre entrée au sein du **CE ORANGE LEASE**

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, la CFDT a voulu intégrer le CE car nous voulions du changement. Après ces 2 années passées auprès de vous, nous sommes heureux d'avoir changé les choses.

En effet, en intégrant le CE et en nous alliant avec une autre organisation syndicale, en tant que nouvelle équipe, tout en respectant les règles et contraintes URSSAF et afin de répondre à vos attentes :

- Nous avons fusionné les subventions sport et loisirs avec la subvention spectacle, pour avoir une subvention globale de **200 €** au lieu de **110 €** et **90 €**, plus souple.
- Nous avons distribué les chèques ou cartes cadeaux dès mi-novembre. 
- Nous avons donné naissance à la subvention vacances, que vous pouvez cumuler avec la demande de chèques vacances dans la limite du montant accordé. 
- Nous avons enlevé cette ancienneté de 3 mois pour les nouveaux entrants pour les cartes cadeaux de Noël, car la plupart des personnes arrivées en CDI en octobre se retrouvaient sans cadeau de fin d'année côté Orange et côté Orange Lease.
- Nous n'avons pas hésité à augmenter les cartes cadeaux en fonction du plafond de l'URSSAF, et à donner plus pour vos enfants ou pour la culture quand le budget nous a permis de le faire. 
- Nous avons proratisé plusieurs subventions afin d'être équitable, et de pouvoir, par exemple, offrir une carte cadeau à quelqu'un resté du 01/01 au 30/11, car il faut que nous ayons l'information que vous serez encore présent lors de la distribution pour en bénéficier. 
- Nous vous avons demandé votre avis par des sondages, ce que nous poursuivrons.

D'autre part, nous avons eu à cœur de soumettre toutes vos questions à la direction lors des réunions mensuelles et nous continuerons. Ces réunions permettent d'obtenir officiellement une réponse de la direction par écrit.

